



**ARRETE MUNICIPAL N° 2023-34-6-1**

---

**REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT A L'OCCASION DE LA FETE DE LA  
SAINT JEAN D'ETE LE SAMEDI 24 JUIN 2023**

**Le Maire,**

**Vu** la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions

**Vu** la loi N° 2004-806 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L254-2, L 2542-3 et L 2542-4, concernant les pouvoirs généraux du Maire en matière de police, et les articles L 2213-1 et 2213-2, relatifs aux pouvoirs du Maire sur les voies de communication

**Vu** le Code de la Route

**Vu** le Code pénal notamment son article R 610-5

**Vu** l'avis du gestionnaire de la voirie en date du 25 mai 2023,

**Considérant** que dans l'intérêt de l'ordre public et de la sécurité publique, il importe de réglementer temporairement la circulation et le stationnement dans les artères centrales de Drulingen à l'occasion de la Fête de la Saint Jean d'été organisée le samedi 24 juin 2023,

**ARRETE**

**Article 1 :**

Le samedi 24 juin 2023, entre 12h30 et 1h du matin, la circulation de tout véhicule sera interdite dans la rue du Général Leclerc, entre le carrefour de la rue de Weyer et le pont de l'Isch rue de Phalsbourg, dans la rue de Durstel depuis la rue du Général Leclerc jusqu'au n° 7 de la rue de Durstel, rue du Colonel Wack, rue du Professeur Froelich (de la rue de Durstel jusqu'au croisement avec la rue du Colonel Wack) et la rue d'Asswiller (de la rue du Général Leclerc jusqu'à l'intersection avec la rue du Listweg).

Une déviation sera mise en place pour tous les véhicules circulant sur l'axe DRULINGEN - OTTWILLER, dans les deux sens de circulation par les D815, D913, D1061, D740, via les communes de DRULINGEN, SIEWILLER, WEYER.

Une déviation sera mise en place pour les véhicules légers circulants sur l'axe DRULINGEN - ASSWILLER, dans les deux sens de circulation par les D309, Rue Lamartine, Allée des Hêtres, Rue de Durstel, D815, via la commune de DRULINGEN.

Le stationnement sera interdit dans la rue du Général Leclerc, entre le carrefour de la rue de Weyer et le pont de l'Isch rue de Phalsbourg, sur la Place du Marché du jeudi 22 Juin à 22h au dimanche 25 Juin 2023 à 12h.

Le stationnement sera interdit sur la place Martzloff, dans la rue de Durstel depuis la rue du Général Leclerc jusqu'au n° 7, rue et parking du Colonel Wack, rue du Professeur Froelich (de la rue de Durstel jusqu'au croisement avec la rue du Dr Schneider) le samedi 24 juin à partir de 12h30 jusqu'au dimanche 25 juin 2023 à 12h.

**Article 2 :**

La commune de Drulingen assurera la mise en place des panneaux de signalisation et de pré-signalisation règlementaires, à chaque extrémité de la manifestation et de l'entretien de la signalisation d'après les dispositions en vigueur.

**Article 3 :**

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

**Article 4 :**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

**Article 5:**

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont l'ampliation sera envoyée à MM

le Directeur Général des Services du Conseil Départemental du Bas-Rhin (MRI-STTO/MRI-SEE-SER),  
le Responsable du Centre Technique du Conseil Général de Sarre-Union,  
l'Unité de Gestion du Trafic à Strasbourg,  
le Délégué Militaire Départemental du Bas-Rhin de Strasbourg,  
l'Armée de terre - Metz,  
l'Armée de l'air - Base aérienne de Drachenbronn,  
la Gendarmerie du Bas-Rhin,  
le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Drulingen,  
le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SDIS 67),  
le Commandant du Centre de Secours de Drulingen,  
le Commandant du Centre de Secours de Sarre-Union,  
le SAMU 67,  
le service Transports de la Région Grand Est,  
le Directeur des transports Cars des Rohan à Steinbourg,  
le Directeur des transports Keolis,  
le Principal du collège de Drulingen.

Fait à Drulingen, le 25 mai 2023

Le Maire, Jean-Louis SCHEUER

